

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. ~~Mme~~ LORENTZ Philippe

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante Directeur de l'Ecole doctorale 124

"Histoire de l'art et archéologie", de Sorbonne Université

certifie que le projet intitulé Día de las Muertas

porté par Cécile FOUSSARD

étudiant.e(s) en ... doctorat en archéologie

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A Paris

Le 5 avril 2024

Signature + cachet de l'établissement

Sorbonne Université
Faculté des Lettres
Ecole doctorale 124
Histoire de l'art et archéologie
Galerie Colbert-INHA
2 rue Vivienne, 75002 Paris

